

Appel à candidatures pour un contrat doctoral à Sciences Po en évaluation des politiques publiques (LIEPP)

I. Contexte

Le Laboratoire interdisciplinaire d'évaluation des politiques publiques (LIEPP), plateforme de recherche de Sciences Po, lance un appel à candidatures pour un contrat doctoral en Évaluation des politiques publiques.

Créé en 2011, le LIEPP se redéploie depuis 2020 en partenariat avec Université Paris Cité. Son objet est de développer l'évaluation des politiques publiques par une approche scientifique interdisciplinaire.

Le LIEPP repose sur une approche de recherche évaluative innovante, articulant des travaux menés à partir de méthodes quantitatives, qualitatives et comparatives, et combinant un haut niveau d'exigence scientifique avec le souci de diffusion et de traduction des résultats de la recherche auprès des acteurs publics.

Cet appel à candidatures vise à valoriser et soutenir des travaux doctoraux en évaluation menés au sein des différents centres de recherche de Sciences Po. Ce faisant, il s'agit de renforcer la contribution du LIEPP au champ international de l'évaluation par des recherches innovantes mettant en valeur l'apport, pour l'évaluation, de travaux correspondant aux plus hautes exigences scientifiques de leurs disciplines d'appartenance tout en étant ouverts à l'interdisciplinarité.

II. Poste à pourvoir

Le LIEPP lance un appel à candidatures visant à pourvoir un contrat doctoral **pour un projet de thèse évaluant une intervention, un programme ou une politique publique** en lien avec les priorités thématiques d'un ou plusieurs de ses axes de recherche (voir la description en ligne de chaque axe pour plus de détails) :

- [Discriminations et politiques catégorielles](#)
- [Évaluation de la démocratie](#)
- [Politiques éducatives](#) - Tout en étant intéressé par l'ensemble des recherches portant sur les effets et l'évaluation des politiques éducatives, l'axe valorisera en particulier les projets portant sur les besoins éducatifs particuliers, les programmes scolaires et les inégalités auxquelles sont confrontés les élèves issus de l'immigration.
- [Politiques environnementales](#)
- [Politiques de santé](#)
- [Politiques socio-fiscales](#)

Les projets proposés doivent clairement relever d'une démarche d'évaluation de programme ou d'évaluation des politiques publiques, en précisant le programme ou la politique évalué-e, la ou les question(s) évaluative et la ou les méthode(s) choisie(s) pour répondre à cette question. Le LIEPP promeut une vision large de l'évaluation, non limitée à la mesure d'impact mais incluant aussi des approches qualitatives ou mixtes portant par exemple sur la mise en œuvre, la réception et l'ensemble des processus permettant d'expliquer l'impact d'une politique ou d'un programme. Les

questions relatives à la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'efficience et la durabilité des politiques ou programmes, de façon non exhaustive, pourront aussi être abordées. Le LIEPP propose sur son site [une série de ressources](#) pour se familiariser avec les cadres d'analyse en évaluation.

La candidature doit s'inscrire dans l'un des cinq programmes doctoraux proposés à Sciences Po : droit, économie, histoire, science politique ou sociologie. La/le doctorant-e sera hébergé-e et rattaché-e à un [des dix centres de recherche de Sciences Po](#), à titre principal. Il/elle sera également affilié-e au LIEPP, où il/elle pourra bénéficier d'un espace de travail partagé. Il/elle recevra une formation appropriée dans ces deux structures (centre de rattachement + LIEPP) ainsi qu'à l'École de la recherche de Sciences Po.

Le LIEPP, notamment, leur fournira un environnement favorable au développement de compétences spécifiques en évaluation des politiques publiques. Il/elle sera tenu-e de travailler dans les locaux du LIEPP sur au moins un tiers du temps du contrat doctoral. Il/Elle disposera d'un budget recherche de 2000€ à utiliser au cours de la durée du contrat doctoral.

Le/la doctorant-e s'engage à :

- Participer à [l'atelier « Jeune recherche »](#) du LIEPP pendant l'année universitaire 2026-2027.
- Participer aux activités de l'axe de recherche thématique du LIEPP auquel elle/il sera affilié-e.
- Respecter la [charte déontologique](#) que le LIEPP a cosigné avec trois autres centres de recherche et d'évaluation.
- Produire une synthèse de ses recherches sous la forme d'un poster à présenter lors de la session posters du séminaire annuel du LIEPP.
- Participer au séminaire annuel du LIEPP.
- Organiser un séminaire interdisciplinaire autour de son thème de recherche, permettant de mettre en dialogue son approche avec celles issues d'autres disciplines et/ou mobilisant d'autres méthodes.
- Mentionner le soutien du LIEPP dans toutes les publications scientifiques issues de la thèse (en note de bas de page ou dans les remerciements) :

En français : *Ce projet soutenu par le LIEPP a bénéficié du plan d'investissement France 2030 via l'IdEx Université Paris Cité (ANR-18-IDEX-0001).*

En anglais : *This research supported by LIEPP benefits from France 2030 investment plan through IdEx Université Paris Cité (ANR-18-IDEX-0001).*

Le/la doctorant-e est par ailleurs encouragé-e à :

- Participer au séminaire mensuel [METHEVAL](#)
- Soumettre un *Working Paper*, correspondant à la pré-publication d'un article scientifique, dans [les collections du LIEPP](#), ou participer à d'autres projets de publication en open access dans ces collections (Débats du LIEPP, Fiches méthodologiques...)

Les thèses réalisées en codirection avec des chercheur-e-s d'Université Paris Cité seront particulièrement valorisées.

La personne retenue se verra offrir **un contrat doctoral à temps plein d'une durée de 36 mois**.

La date de début du contrat est : septembre 2026.

III. Prérequis

Nous recherchons des candidat-e-s solides et **ouvert-e-s au dialogue interdisciplinaire**.

La/le candidat-e sera titulaire d'un master (ou équivalent) avec une forte composante de recherche et aura reçu au moins une formation dans une ou plusieurs des disciplines suivantes : droit, économie, histoire, science politique ou sociologie. Il/elle doit avoir une bonne maîtrise des méthodes quantitatives et/ou qualitatives en évaluation, et un intérêt marqué pour les approches et débats en évaluation de programme/évaluation des politiques publiques.

La **maîtrise de l'anglais** est nécessaire.

IV. Candidatures

La candidature doit être soumise en ligne, conformément aux conditions d'admission et au calendrier de l'École de la recherche de Sciences Po.

Les candidatures peuvent être soumises en anglais ou en français.

Les candidatures se [font exclusivement en ligne](#) sur la plateforme dédiée.

Plus d'informations concernant les admissions en doctorat à l'École de recherche [ici](#).

Date limite de dépôt : 17 mai 2026 à 23h59.

Le dossier de candidature doit comprendre les documents suivants :

- Deux recommandations académiques (une recommandation professionnelle facultative peut être ajoutée)
- Copie de la pièce d'identité
- Lettre de motivation, qui devra mentionner la discipline d'inscription, le centre de recherche de rattachement, la direction de thèse envisagée le cas échéant et l'axe/les axes du LIEPP concerné(s)
- Projet de thèse présentant : le contexte ; la/les question(s) de recherche ; le cadre théorique ; la méthodologie ; les résultats attendus ; l'apport de la thèse pour l'évaluation ; son inscription dans les priorités thématiques de recherche d'un ou de plusieurs axes du LIEPP ; et le calendrier prévisionnel de travail (2 000-3 000 mots)
- Copie des diplômes de Bachelor et de Master (s'ils existent déjà). Pour les candidat-e-s en cours d'obtention du diplôme demandé, veuillez joindre tous les relevés de notes disponibles au moment de votre candidature.
- CV avec un résumé complet du ou des formations suivies, de l'expérience professionnelle universitaire et non universitaire, des compétences linguistiques et d'autres activités extracurriculaires. La période pendant laquelle

le programme d'études de master a été suivie doit être précisée (de l'admission jusqu'à l'obtention du diplôme)

- Le cas échéant : jusqu'à deux travaux de recherche universitaire (tels qu'un mémoire de master ou des articles publiés).

NB : En Sociologie uniquement, le dossier de candidature au doctorat ne peut être examiné que si le directeur ou la directrice de thèse vous a remis **une lettre d'accord** de principe et que **le directeur ou la directrice de l'unité de recherche** vous a remis une lettre indiquant qu'il ou elle accepte votre intégration dans l'unité de recherche. Veillez à anticiper les délais induits (renseignez-vous en avance auprès des unités de recherche visées).

Procédure de sélection :

L'Ecole de la Recherche établit une liste des candidates et candidats admis en doctorat, sous réserve de financement. Cette short liste ainsi que les dossiers des candidats sont transmis au LIEPP.

En juin 2026, le conseil de laboratoire du LIEPP se réunit pour statuer sur l'attribution du contrat doctoral financé par le LIEPP à partir des candidats de la short liste.

V. Contact

Pour plus d'informations, veuillez contacter ed.direction@sciencespo.fr (pour l'Ecole de la recherche) et andreana.khristova@sciencespo.fr (pour le LIEPP).